

Les écoles de La Roquebrou

La première école de La Roquebrou a probablement été la maison de la Trémolière, institution créée par Géraud de la Trémolière en 1343, dans laquelle pendant plus de 400 ans cinq chapelains ont prodigué un enseignement gratuit à cinq garçons pauvres de La Roquebrou, et peut-être en même temps un enseignement payant à d'autres. En février 1539, dans les minutes du notaire Fregeac de la Roquebrou, il est question de « Messire Jehan Fregeac, prêtre, recteur de l'école de La Roquebrou ». En décembre 1736 est décédé à La Roquebrou Joseph Delsortz, maître d'école.

Mais s'il y a eu d'autres maisons d'école à La Roquebrou que la Trémolière avant la Révolution, nous n'en avons pas gardé la trace ; de toute façon il n'a pu s'agir que d'écoles de garçons, les filles n'ayant eu accès à l'enseignement que dans les foyers les plus riches et par le biais de précepteurs.

Malgré les demandes insistantes des habitants, les chapelains de La Trémolière n'ont pas pu continuer leurs missions d'enseignement et d'assistances aux pauvres après la Révolution, et la commune a été priée de trouver des instituteurs pour tenir une école communale. Faute d'instituteurs laïques, l'école est confiée en 1790 aux frères de la Congrégation du Sacré-Cœur du Puy, dans les locaux libérés par les chanoines. Mais il n'est pas encore question à cette époque d'école gratuite et obligatoire, ni d'école des filles. Les parents doivent payer l'école.

La loi Guizot de 1833 a commencé à structurer l'enseignement primaire public communal, qui allait de six à douze ans, et a obligé les communes à payer un salaire aux instituteurs. Le programme des cours est établi au niveau national, et les horaires sont fixés par le préfet. Dans le Cantal il est prévu cinq jours de cours par semaine, à raison de trois heures le matin et trois heures le soir, et les seuls jours de congé sont le jour de Noël, les jeudi-vendredi-samedi de la Semaine Sainte, et un mois du 15 août au 15 septembre. Le jeudi sans école est supprimé lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine¹. Ce qui donne 1404 heures de cours par an, contre 820 en 2016 ! Les enfants doivent même venir à l'école les dimanche et jours de fête pour que l'instituteur les conduise aux offices religieux.

Mais l'école n'était toujours pas gratuite ni obligatoire, une participation étant toujours demandée aux parents, et n'était donc pas fréquentée par les plus pauvres ni par les enfants de paysans.

La restauration ayant remis la religion à l'honneur, les cours commencent par une prière, et l'instruction morale et religieuse est considérée comme essentielle ; viennent ensuite la lecture, l'écriture, la langue française, des éléments de calcul, et le système légal des poids et mesures. L'enseignement est réparti en trois divisions en fonction des progrès des enfants, et en troisième division les élèves apprennent le latin et la lecture des parchemins.

Dès le mois d'avril 1833 le conseil municipal demande 1500 francs d'aide de l'état pour réparer le bâtiment de la Trémolière en vue d'y installer l'école communale, et l'architecte Sercare d'Aurillac est chargé de chiffrer précisément ces travaux. Mais des travaux vraiment importants ne seront réalisés finalement que trente ans plus tard, en 1861.

La commune demande également en avril 1833 une aide de 300 francs pour payer l'instituteur. Le premier instituteur communal nommé en 1834 par le rectorat de Clermont s'appelle Jean-Joseph Capitaine, âgé de 27 ans, né à La Bourgade de Pleaux, et c'est un laïc. En 1848 il est toujours instituteur à La Roquebrou et demande l'autorisation d'admettre dans son école des jeunes gens de plus de 15 ans (qui souhaitent prolonger leur instruction sans pouvoir aller au collège), ce qui lui est accordé par le comité local d'instruction primaire.

Le 23 novembre 1851 le conseil municipal cherche un nouveau local pour accueillir l'école des garçons, considérant que la Trémolière ne convient pas, sans doute par manque de lumière dans ce bâtiment du XIV^{ème} siècle, époque où les ouvertures au rez-de-chaussée sont petites pour raisons de sécurité, et même dans les étages moins grandes que maintenant pour garder la fraîcheur en été et la chaleur en hiver. Il est question d'installer l'école dans une maison de la rue du Cambon (actuelle rue Gilles de Montal) qui comporte une grande salle bien éclairée de 9mx5m pour faire la classe et un logement pour l'instituteur. En décembre de la même année il est question de louer une maison appelée « hôtel de Veyrine ». Mais en janvier le préfet s'inquiète de savoir si l'école ne serait pas perturbée par la proximité d'une auberge. Il ne semble pas qu'aucun de ces deux projets n'ait été finalement réalisé.

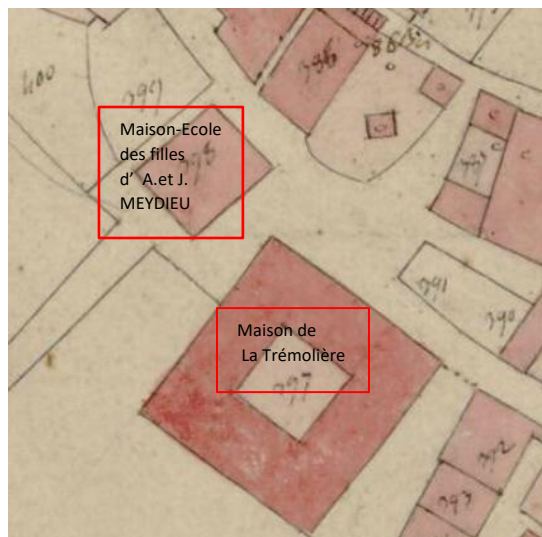
¹ Archives municipales, dossier « écoles de 1833 à 1915 », dont sont tirées la plupart des éléments de cet article.



A gauche l'hôtel de Veyrine, parcelle 277, à droite la maison Bonnefons, parcelle 460, avant son agrandissement en 1884, ici sur le cadastre napoléonien de 1828.

En 1857 Jean-Joseph Capitaine est instituteur à Polminhac, et c'est certainement après son départ que l'école communale a été confiée à une congrégation religieuse, celle des Frères des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, qui en 1861 demandent à la commune de faire de gros travaux à la maison de la Trémolière, qui était vétuste et sombre, pour la rendre plus adaptée à sa fonction d'école. Ces travaux qui avaient déjà été envisagés en 1833 vont enfin être réalisés, donnant à ce bâtiment son aspect actuel du côté de la rue de la Trémolière, avec de grandes fenêtres pour éclairer les salles de classe.

Les communes n'ont aucune obligation d'avoir une école communale pour les filles, mais il y a une école privée à La Roquebrou dès le 4 décembre 1820, ouverte sur autorisation préfectorale par Antoinette et Jeanne Meydieu, deux sœurs originaires de Barriac-les-Bosquets. Elles sont propriétaires d'une maison située tout près de la maison de la Trémolière, qui porte le N° 398 sur le cadastre napoléonien, démolie plus tard pour élargir la route, qui leur sert sans doute d'école et d'habitation à la fois.



En 1836 le gouvernement encourage les communes à ouvrir des écoles primaires communales pour les filles, mais sans obligation. Françoise Lapeyre ouvre une deuxième école primaire pour filles avant 1836, Marie Chablat native de La Roquebrou demande à en ouvrir une en 1847, et Marie Pagès (sœur Ursule en religion) fait une demande en 1849 pour ouvrir une école communale de filles. Le 4 octobre 1848, suite au départ de sœur Louise Bastide, un inventaire de ce qui a été laissé dans l'école communale des filles est dressé, sans malheureusement indiquer de quel bâtiment il s'agit ; toute la batterie de cuisine est détaillée, un dortoir contient six lits pour les pensionnaires, et dans la salle de classe en plus du mobilier scolaire et du poêle en poterie on trouve un « cuvier à bourriols », sans doute pour faire lever la pâte près du poêle.

A partir de 1850 les communes ont l'obligation d'accueillir gratuitement dans les écoles primaires les enfants dont les parents ne peuvent pas payer, et on trouve dans les archives des listes d'enfants pour lesquels l'Etat payait une partie de la part des parents, à l'école des garçons de 1861 à 1878, et à l'école des filles de 1870 à 1878. Fixé à 25 pour les garçons par le Préfet de 1861 à 1866, ce nombre passe ensuite à plus de 40 pour les garçons, et 25 à 30 pour les filles.

Ce n'est qu'en 1867 que l'Etat oblige les communes à avoir une école primaire publique pour les filles, avec des institutrices rémunérées en partie par la commune, comme pour les garçons. Et là encore ce sont des religieuses, celles de la Congrégation de l'Enfant Jésus d'Aurillac, fondée en 1804, qui vont tenir cette école dans la maison de la rue Damont qui depuis s'appelle « le Couvent »² ; elle est dirigée par Marie Cadiergues (sœur Clothilde) pendant 18 ans (mais elle y vit encore en 1891 au moment du recensement), puis en 1885 par Marie Maurel, puis Marie Rouchit en 1889, et enfin par Julie Lacout en 1899.

Mais l'école publique primaire obligatoire et gratuite pour tous arrive avec Jules Ferry en 1881-1882, de même que la laïcisation : les cours de morale et d'instruction civique remplacent les cours d'instruction religieuse, les écoles normales forment des instituteurs qui ne sont plus des religieux.

Il semble que cette laïcisation ait mis quelques années à se matérialiser, et que les religieuses aient continué à tenir l'école publique des filles jusqu'au 2 septembre 1885, date à laquelle Marie Maurel dépose une demande d'ouverture d'école libre, qui continuera à occuper les locaux du « couvent » après la construction de la nouvelle école des filles.

L'école des garçons commence à se trouver à l'étroit dans la maison de la Trémolière. En effet la population de La Roquebrou qui était de 1496 habitants en 1871 est passée à 1897 habitants en 1881, et l'école publique des garçons accueille pendant la construction de la ligne de chemin de fer environ 170 élèves. La cour (atrium) de l'école étant trop petite pour les récréations, une partie des jardins sous la maison de la Trémolière est affectée à cet usage. En mai 1885 Monsieur Desprat instituteur se voit attribuer un troisième auxiliaire (probablement demandé depuis longtemps...), pour la classe duquel il demande l'autorisation d'occuper l'appartement qui sert de mairie. Dans le même courrier il demande que la cour intérieure soit pavée ou carrelée, et qu'on lui fournisse les accessoires d'éducation et de gymnastique qu'on lui a promis, de même que des « fusils scolaires » pour les élèves les plus âgés !

En novembre 1885, les travaux de la ligne étant terminés, l'effectif chute à 145 élèves ; l'académie de Clermont propose d'ouvrir un pensionnat annexé à l'école des garçons, en installant un dortoir dans un vaste appartement situé dans la mairie au-dessus de l'école, moyennant 500 francs de travaux.

A la même époque, en mai 1885, la sœur Clémentine, supérieure générale de la Congrégation de l'Enfant Jésus, alerte la municipalité sur la difficulté de faire cohabiter l'asile et la troisième classe de l'école des filles, qui a dû être installée dans les bâtiments de l'hôpital-hospice, avec les risques sanitaires que cela présente pour les enfants; elle demande « la création d'une école enfantine, en attendant l'achèvement du nouveau local ».

En effet, depuis les lois Ferry, les communes songent de plus en plus à construire des bâtiments vraiment adaptés à l'usage d'écoles, avec l'aide de l'Etat.

Dès 1881 la mairie demande à faire un emprunt de 8 000 francs pour construire une école des garçons, et le ministère de l'Intérieur et des Cultes, alors en charge de l'Education, lui accorde même le droit d'emprunter 10 000 francs sur 30 ans à la caisse des Dépôts et Consignations, et pendant ces 30 ans à « ajouter 5 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes, devant produire la totalité des 12 600 francs environ pour rembourser l'emprunt ».

En 1883 est voté le projet de construction d'un bâtiment destiné à l'école primaire communale des filles, et en juillet 1888 la mairie achète à Jacques Veyrine la parcelle cadastrée D 257, sur laquelle les travaux commencent rapidement. L'école est mise en service en 1889.

² Voir l'article consacré à cette maison dans un précédent bulletin

La construction de l'école des garçons attendra, pour sa part, l'année 1905, après d'âpres discussions sur l'emplacement à choisir avec les commerçants. Elle bénéficiera d'une subvention d'Etat et sera pratiquement terminée en décembre 1906.

Pour satisfaire la partie de la population qui regrette la disparition de l'enseignement religieux à l'école, et parce que les élèves sont à l'étroit dans la maison de la Trémolière, une école libre religieuse est ouverte 4 septembre 1888 au château par Pierre Foury, membre de la congrégation des Frères du Sacré-Cœur de Paradis, avec un internat. Pierre Breysse lui succède en 1892, et Joseph Joyeux en 1902.

Suite à la loi Combes de 1901, cette école sera fermée en 1903, de même que l'école libre des filles au couvent.

Les élèves de l'école libre viennent donc gonfler à la rentrée d'octobre 1903 les effectifs de l'école publique, et la maison de la Trémolière doit accueillir 150 élèves au cours supérieur et 70 dans la « petite classe » (pour une population de 1634 habitants). L'inspecteur d'Académie demande donc au préfet la nomination d'un instituteur supplémentaire et la création d'une quatrième classe dans la salle de la mairie, ou dans une chambre du presbytère, ce qui nécessite l'accord de l'évêque et de la fabrique.

Les congrégations religieuses n'ayant plus le droit, sauf exceptions, de tenir des écoles, ce sont des institutrices laïques diplômées mais attachés aux valeurs religieuses qui reprennent l'école libre du « couvent » : le 6 août 1903 Léontine Vours, née à Rouffiac, dépose une demande dans ce sens. Marie Maurel, ancienne directrice de l'école du « couvent » pour le compte de la congrégation de l'Enfant Jésus, ouvre à son nom le 11 octobre 1911 une école primaire élémentaire pour filles avec pensionnat, dans les locaux du château libérés par l'école libre des garçons en 1903. C'est dans cette école, qu'enseignera de 1930 à 1948 Mademoiselle Marie Bonnet, grande érudite dont parle si bien Marthe Anisset dans son précieux ouvrage sur La Roquebrou³.

L'école publique des filles se révèle pourtant trop petite, et une première campagne de travaux d'agrandissement a lieu de 1913 à 1916, puis une deuxième en 1923.

Ce n'est qu'en 1971, à la fermeture de l'école des garçons, qu'il y a eu pour la première fois une école mixte à La Roquebrou : les garçons du primaire sont venus rejoindre les filles dans leur école, tandis que garçons et filles du cours complémentaire sont partis au collège qui venait d'être construit.

³ Dans lequel vous trouverez la suite détaillée de l'histoire des écoles à La Roquebrou, de 1917 à 2010